

Bureau CLE du SAGE Allan

Réunion n°11 – 9 février 2015

- Retours sur la Commission Locale de l'Eau du 26 janvier
- Organisation suite des travaux du SAGE et calendrier
- Anticipation élections départementales
- Présentation et avis sur le projet de SDAGE
- Présentation et avis sur le projet de PGRI
- Points divers

Bureau n°11 du
SAGE Allan
09/02/15

- Retours sur la
Commission
Locale de l'Eau
- Suites et
calendrier
- Anticipation
élections
- Présentation et
avis SDAGE
- Présentation et
avis PGRI
- Points divers



Retours sur la CLE du 26 janvier

Retours sur la CLE du 26 janvier



La représentation :

Collège des élus : 16/27

Collège des usagers : 8/14

Collège de l'Etat : 11/13

Les points forts de la réunion :

1. Validation des « orientations stratégiques du SAGE Allan »
2. Investissement de la CLE sur la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI)
3. Confirmation du soutien d'animation de l'Etat pour l'élaboration de la SLGRI

Les participations :

- Interventions de la CAB notamment sur le volet ressources (rendements et renouvellement réseaux AEP)
- Accord de principe du Préfet 90 pour favoriser des liens entre SAGE et CODERST
- Temps d'échanges avec CCI sur les opérations collectives

Ajouts de la SLGRI dans l'enjeu de gouvernance :

Orientation G1: Intégrer systématiquement les questions relatives à l'eau et aux milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme pour plus de cohérence

+ Le plan de gestion du risque d'inondation (PGRI) en cours d'élaboration, sera approuvé fin 2015. Les SCOT et les PLU devront assurer leur compatibilité avec ce document de planification. Cette déclinaison de la directive inondations permettra ainsi de mieux tenir compte du risque d'inondation directement à travers les documents d'urbanismes. La CLE du SAGE Allan a choisi de s'engager dans l'élaboration de la stratégie locale de gestion du risque d'inondation (SLGRI), déclinaison locale du PGRI, pour satisfaire les spécificités locales de manière cohérente avec les travaux de concertation du SAGE et plus particulièrement les orientations stratégiques sous-jacentes à l'enjeu inondation.

Orientation G5: Positionner la CLE au sein des projets territoriaux

+ La CLE est l'instance de concertation pour l'élaboration de la stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI) qui concerne le périmètre du bassin versant de l'Allan. En mandatant sa commission thématique Inondation, la CLE confirme la recherche de synergie entre les documents de planifications locales que constituent le SAGE et la SLGRI. Compte-rendu de la charge supplémentaire de travail, l'Etat apportera les moyens humains nécessaires à l'exercice de cette mission conjointe.

Bureau n°11 du
SAGE Allan
09/02/15

- Retours sur la Commission Locale de l'Eau
- Suites et calendrier
- Anticipation élections
- Présentation et avis SDAGE
- Présentation et avis PGRI
- Points divers



Suites des travaux du SAGE et calendrier

Suites des travaux du SAGE



Le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) :

- Attente des données de l'Agence de l'eau
- 3^{ème} et dernière réunion pour approuver les actions à développer
- Recherche stagiaire du syndicat des eaux de Giromagny
- **Rencontre de la CAB : après** (appui Etat nécessaire, faire le lien avec restauration des milieux)

La Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) :

- Echanges avec la DREAL pour savoir ce qui est modifiable et ce qui ne l'est pas
- Courrier Préfet 25 (ou cosigné CLE) pour les 6 communes qui ne font pas parties du SAGE
- **Réunions de concertation auprès des services techniques des collectivités :**
Plusieurs réunions par communauté de communes (25, 70, 2 x 90) avec CG et syndicat

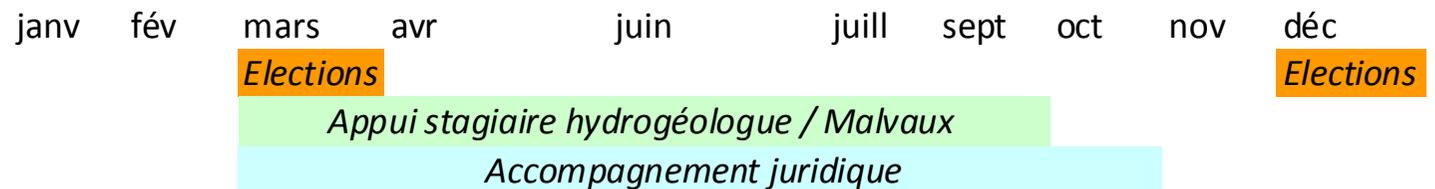
La rédaction du SAGE :

- Mandat d'un comité de rédaction = EPTB, Agence de l'eau, DREAL, DDT90 (vision transversale et cohérence administrative) avec des réunions mensuelles
- Appui juridique continu proposé par l'Agence de l'eau
- Présentations et approbations régulières avec 3 réunions de bureau
- Groupes de travail ou/et échanges bilatéraux autant que de besoin

Calendrier et prochaines réunions



- + 1 fois par mois autour du 15 (excepté février) : comité de rédaction
- février / début mars : groupe de travail PGRE
- mi-février / début mars : préparation avec Etat (DREAL et 3 DDT) des réunions SLGRI (courriers, possibilités de changements du PGRI, déroulé des réunions,...)
- mars / avril : concertation SLGRI auprès des services des communes ou interco.
- mai : bureau n°12
- 4 juin : comité d'agrément sur la stratégie du SAGE
- fin juin : information démarche SAGE aux nouveaux élus



3. Choix de la stratégie										
Vote de la CLE + avis du comité d'agrément	CLE 5		envoi docs			CA				
4. Rédaction du SAGE										
Rédaction de l'évaluation environnementale										
Rédaction des documents PAGD et règlement								CLE 6		
PGRE	gpe travail							CLE 6		
SLGRI		avis	prépa	concertation	approbation			CLE 6		

Bureau n°11 du
SAGE Allan
09/02/15

- Retours sur la Commission Locale de l'Eau
- Suites et calendrier
- **Anticipation élections**
- Présentation et avis SDAGE
- Présentation et avis PGRI
- Points divers



Anticipations élections départementales

Anticipations élections départementales



Les membres de la CLE concernés :

Anne-Marie FORCINAL (EPTB)
Gérard POIVEY (CG70)
Jean-Marie BART (CG25)
Guy MICLO (PNR Ballons des Vosges)
Yves ACKERMANN (CG90)

Réunion d'information aux nouveaux élus :

Information destinée aux nouveaux élus mais ouverte à tous
Ordre du jour : qu'est-ce qu'un SAGE, les enjeux du SAGE Allan et ses étapes
Année 2014 : 18 participants dont 11 élus (7 nouveaux)

Temps d'attente pour les délégations et l'arrêté portant constitution (exemple de 2014):

Elections municipales en mars
Courrier Préfecture de demande de délégation le 11 avril avec délai jusqu'au 30 avril
Réponse de la dernière association des maires le 21 juillet
Arrêté préfectoral portant constitution le 24 juillet
→ prévoir au minimum 5 mois
(Dernière désignation officielle par délibération le 30 août)

Bureau n°11 du
SAGE Allan
09/02/15

- Retours sur la Commission Locale de l'Eau
- Suites et calendrier
- Anticipation élections
- **Présentation et avis SDAGE**
- Présentation et avis PGRI
- Points divers



Présentation et avis sur le SDAGE 2016-2021

Le SDAGE et ses objectifs

Pour atteindre ces objectifs environnementaux, la directive cadre sur l'eau préconise la mise en place d'un plan de gestion.

Pour la France, le SDAGE et ses documents d'accompagnement correspondent à ce plan de gestion. Il a pour vocation d'orienter et de planifier la gestion de l'eau à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée. Il bénéficie d'une légitimité politique et d'une portée juridique.



Présentation, avis sur le SDAGE 2016-2021



Sur la base du document transmis par mail et disponible en séance :

- *Lecture de la note d'analyse*
- *Echanges sur les propositions d'avis*



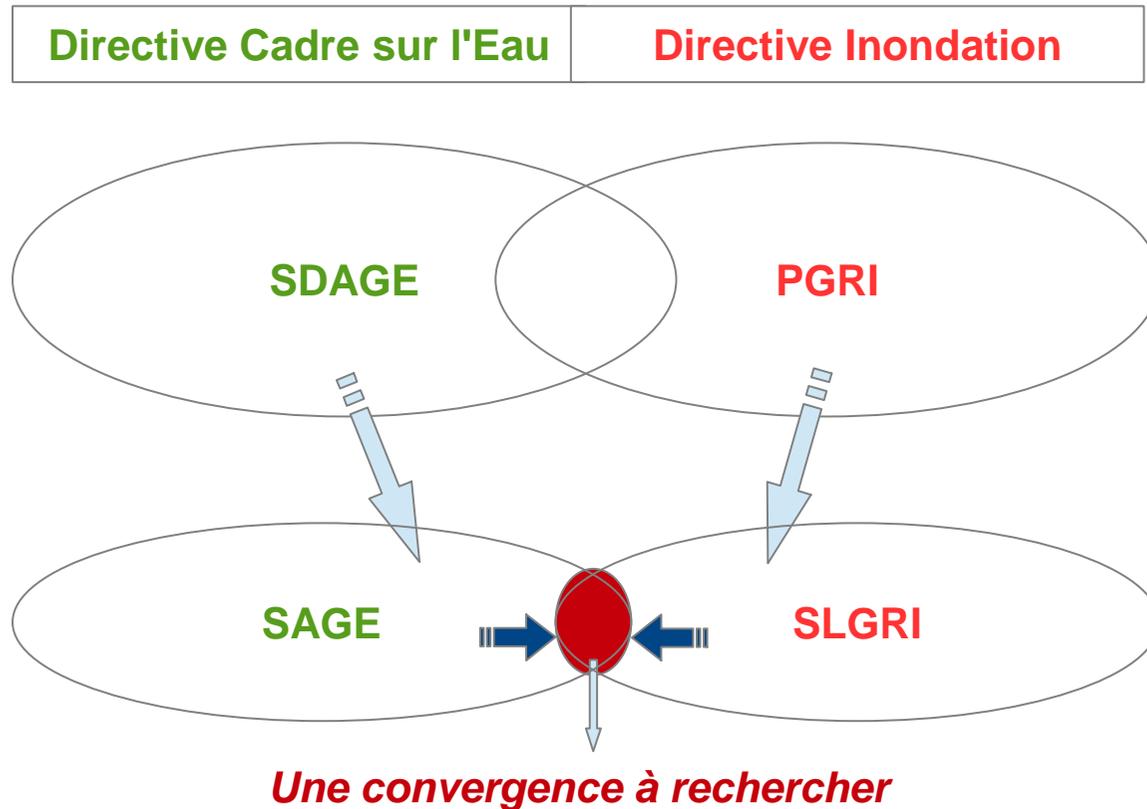
Bureau n°11 du
SAGE Allan
09/02/15

- Retours sur la Commission Locale de l'Eau
- Suites et calendrier
- Anticipation élections
- Présentation et avis SDAGE
- **Présentation et avis PGRI**
- Points divers



Présentation et avis sur le projet de PGRI

Présentation du PGRI



Elaboration des SLGRI (2014 – mi 2016) :

Définition des **grands objectifs** et du **périmètre** de la SLGRI en **2015**

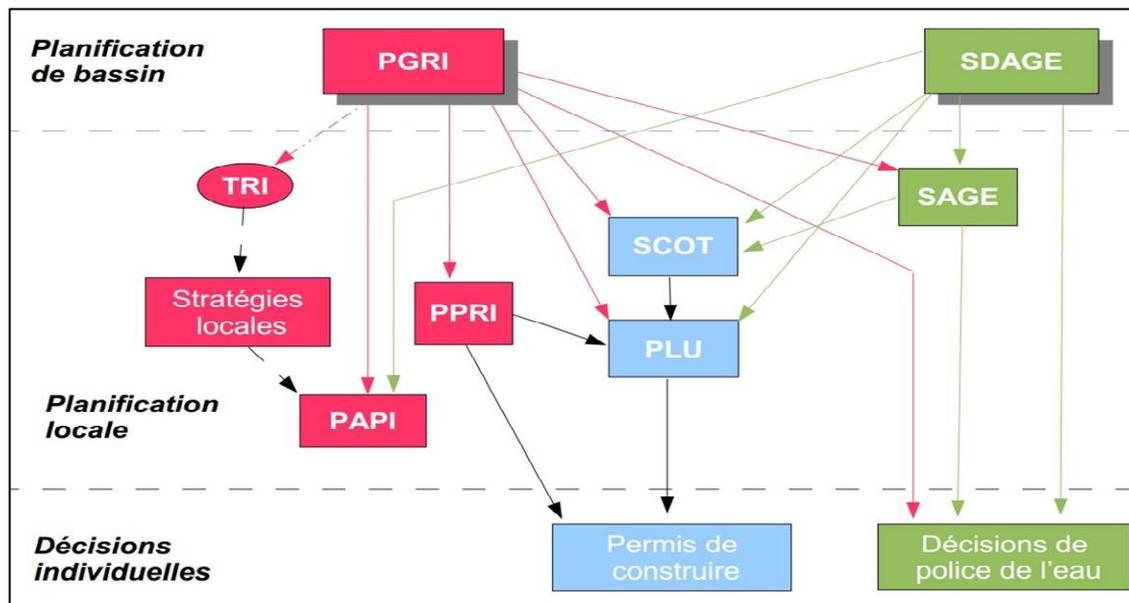
(intégrés au PGRI, dont l'approbation doit intervenir avant le 22/12/2015)

Présentation du PGRI

Le PGRI et ses objectifs

Le PGRI est l'outil de la mise en œuvre de la Directive Inondations à l'échelle du bassin.

- *Volume 1* : déclinaison des objectifs de la politique de gestion des inondations à l'échelle du bassin et déclinaison forme de dispositions
- *Volume 2* : présentation des objectifs et dispositions spécifiques à chaque territoire à risque important d'inondation (TRI), en intégrant les cartographies des risques réalisées en 2013, et en proposant des objectifs et périmètres pour les Stratégies Locales



La portée juridique du PGRI (source Préfecture IDF)

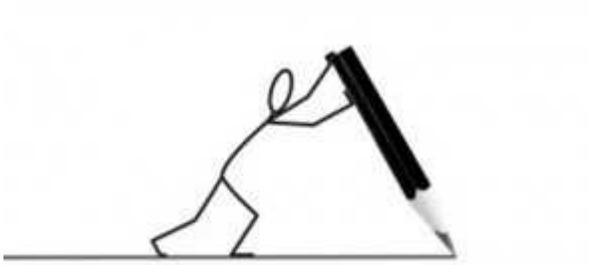


Présentation et avis sur le PGRI



Sur la base du document transmis par mail et disponible en séance :

- *Lecture de la note d'analyse*
- *Echanges sur les propositions d'avis*



Bureau n°11 du
SAGE Allan
09/02/15

- Retours sur la Commission Locale de l'Eau
- Suites et calendrier
- Anticipation élections
- Présentation et avis SDAGE
- Présentation et avis PGRI
- Points divers



Points divers ?

Merci pour votre attention



CONTACT

Marie-laure BERTHOMMÉ
Animatrice SAGE Allan
EPTB Saône et Doubs

Adresse postale : 220 rue du Km 400 71000 MACON

Adresse physique : 39 Faubourg de Montbéliard 90000 BELFORT

Tél. 03 84 90 93 56 / 07 77 84 00 90

sage.allan@eptb-saone-doubs.fr